



minutes

ÉDITION NATIONALE



Handout / Noto Town / AFP

Tourisme

Un calmar géant veut attirer les foules dans ses tentacules P.10

Coronavirus

Une levée des brevets de vaccin loin d'être réalisée P.6



BCG Platinium Europe

20 Minutes avec
L'expert Johnatan Uzan pointe les failles de la cybersécurité P.8

Musique

Les rappeurs ne calculent pas vraiment la retraite P.13



D. Charlet / AFP

Ligue 1

Le Racing d'Haïdara contre le LOSC d'Araujo, un derby du Nord à en perdre la tête P.14



Signalez une info qui vous paraît fautive au « Fake off » de « 20 Minutes »

Par mail à fakeoff@20minutes.fr

Vendredi 7 mai 2021

20minutes.fr

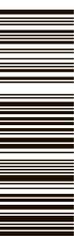
N° 3624



Keith Lance / Getty images

L'inventaire de l'esclavage

Rechercher d'anciens propriétaires d'esclaves et connaître les indemnités perçues lors de l'abolition est aujourd'hui possible grâce à un site. P.12



© O. Juszczyk / 20 Minutes

Découvrez le Prix du roman 20 Minutes BLEU DE LUNE

"Une épopée héroïque au souffle romanesque", selon Maxime Chattam, le président du jury.

Disponible en scannant ce QR code mais également sur toutes les plateformes et en librairies.



PUBLICITÉ

Imprimé sur papier recyclé, ne jetez pas ce journal sur la voie publique : donnez-le ou recyclez-le. Merci !

Le déconfinement n'élude pas les inquiétudes

Covid-19 Les services de réanimation de la région sont toujours saturés

Depuis une dizaine de jours, le Pr Djillali Annane, à la tête du service de réanimation de l'hôpital Raymond-Poincaré à Garches (Hauts-de-Seine), sent la pression décroître. « On est légèrement moins sollicités, mais on l'est tout de même bien plus qu'en temps normal, on refuse encore tous les jours des patients », tempère-t-il. Impossible pour lui de se réjouir du calendrier de déconfinement fixé par le gouvernement* : « Le pari est extrêmement risqué, la circulation virale reste intense. » Depuis le début du mois d'avril, le taux d'incidence a fortement chuté, et plus encore en Ile-de-France. On dénombre aujourd'hui dans la région 336 cas pour 100 000 habitants, soit moitié moins que fin mars. Une baisse toutefois moins rapide que lors des deux premiers confinements. Surtout, le niveau de circulation



E. Dessons / JDD / Sipa (illustration)

« On est encore dans la troisième vague », insiste le directeur de l'ARS.

de Covid-19 reste extrêmement important. « L'horizon s'éclaircit, mais on est encore dans la troisième vague », reconnaît le directeur de l'agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France, Aurélien Rousseau. Les services de réanimation affichent encore un taux

d'occupation de plus de 140 % : 1632 patients y séjournent actuellement, là où la région dispose en temps normal de 1150 lits. Dans le service du Pr Djillali Annane, « par rapport à la seconde vague, les patients restent souvent plus longtemps, car ils sont plus gravement touchés. Si ça réaugmente, on fait comment ? »

Tests et vaccination

Aurélien Rousseau en a bien conscience, le personnel soignant est usé. A ses yeux, la situation en ce printemps est néanmoins très différente de celle de l'an dernier. Il y a les tests, d'abord. Et la campagne vaccinale. Elle va s'accélérer, affirme le directeur de l'ARS : 500 000 injections sont prévues la semaine prochaine, 2 millions en mai au total. Restent des inconnues. La reprise de l'école va-t-elle enrayer la baisse constatée ? Et quid des variants ? Ils représentent désormais 10 % des cas en Ile-de-France.

Caroline Politi

* Le 19 mai, le couvre-feu sera repoussé à 21 h et les terrasses des restaurants, musées, cinémas, stades, etc., rouvriront.

20 secondes

Un vaccinodrome géant dans le 15^e.

Entre 2500 à 3000 personnes peuvent y recevoir chaque jour une injection. Le premier vaccinodrome parisien contre le Covid-19, installé dans le hall 5 du parc des expositions de la porte de Versailles, a été inauguré jeudi matin par le chef de l'Etat.

Vers une extension du marché de Rungis ?

Le gouvernement doit annoncer ce vendredi une extension du marché de gros de Rungis dans le Triangle de Gonesse (Val-d'Oise), a appris l'AFP de sources locales et parlementaires. Ce projet relancerait l'emploi, notamment, mais est sensible pour un territoire, où la défense des zones agricoles mobilise des centaines de militants.

Rejet de la demande d'ouverture des mosquées la nuit du 8 au 9 mai.

Le Conseil d'Etat a rejeté jeudi la demande de la Mosquée de Paris de pouvoir laisser ouvertes les mosquées de 21 h à 2 h dans la nuit du 8 au 9 mai, nuit particulière du ramadan, au motif, notamment, que « la situation sanitaire demeure préoccupante ».

L2P CONVENTION

LA PLACE

Conférences
Talks
Workshops
Concerts

Événement en ligne

RAP / DANSE / GRAFFITI / CINÉMA / KNOWLEDGE

laPlace | 20 | Télérama' | M'OUV' | PARIS | Sofilm | STREET PRESS | BACKPACKERZ

Votre énergie a de l'impact hellio

N'attendez pas la fin des aides !
30 juin

Des travaux de rénovation énergétique à l'obtention de vos aides, Hellio s'occupe de tout !

Isolation de votre maison

Changement de votre système de chauffage

Rénovation globale

Rendez-vous sur particulier.hellio.com ou au 0 800 080 230 (appel gratuit)

Ma Prime Rénov | ENGAGÉ POUR FAIRE | Prime Energie



Assa Traoré « assume à 1 000 % »

Justice La sœur d'Adama Traoré est jugée pour diffamation après une tribune publiée sur Facebook

Si c'était à refaire, Assa Traoré le refait « sans hésiter ». « C'est une tribune que j'assume à 1000 %, que je réécrirais s'il le fallait », insiste la jeune femme de 36 ans, coupe afro et jupe colorée, jeudi, à la barre de la 17^e chambre du tribunal correctionnel de Paris. La sœur aînée d'Adama Traoré, décédé en juillet 2016 dans la



Assa Traoré (ici jeudi au tribunal) accuse des gendarmes d'avoir tué son frère.

« J'ai écrit cette lettre parce que la justice ne donne pas la vérité. »

Assa Traoré

cour de la gendarmerie de Persan (Val-d'Oise), est poursuivie en diffamation par les trois gendarmes qui ont procédé à l'interpellation. En cause : une tribune publiée sur Facebook en

juillet 2018 dans laquelle elle les accuse « d'avoir tué [son] frère Adama en l'écrasant du poids de leurs corps ». Si la procédure est classique sur le papier, le service d'ordre exceptionnel, jeudi, et le choix de l'une des plus grandes salles du palais de justice sont autant de signes de la sensibilité de cette affaire, devenue un symbole des violences policières.

« J'ai écrit cette lettre parce que la justice ne donne pas la vérité à ma famille », explique d'une voix claire la prévenue.

Assa Traoré est à la barre comme à la tribune, elle plaide sa cause comme elle exhorte la foule. « Si on est là aujourd'hui, c'est parce que mon frère est mort et s'il n'avait pas croisé ces trois gendarmes, il serait encore en vie », insiste-t-elle. Avec son texte, elle entend rétablir la « vérité » dans cette affaire toujours en cours d'instruction. « Tous ces propos, je ne les ai pas inventés, c'est ce qu'ils [les gendarmes] ont dit en garde à vue », insiste-t-elle. C'est bien la difficulté dans cette

affaire : en filigrane de cette procédure, qui relève du droit de la presse, sont abordés de nombreux points de l'enquête sur la mort du jeune homme. Or presque chaque pièce de ce dossier fait l'objet d'une interprétation différente de la part des parties.

Un déni de justice ?

En faisant citer comme témoins un sociologue spécialiste du racisme, un professeur d'histoire-géographie souhaitant intervenir sur la « criminalisation des victimes » ou un militant souhaitant « apporter son expérience sur les mensonges de la police », Yassine Bouzrou, l'avocat de la prévenue, s'est attaché, tout au long de l'après-midi, à démontrer que la famille Traoré était victime d'un déni de justice, et a appuyé ainsi les propos de la tribune d'Assa Traoré. « Tous les intervenants du dossier sont mis en cause dans ce dossier, a raillé dans sa plaidoirie M^e Rodolphe Bosselut, qui défend l'un des gendarmes. [...] Ils auraient donc tous conspiré à leur niveau pour empêcher la manifestation de la vérité et couvrir les exactions des gendarmes. » Le procès doit se poursuivre ce vendredi.

Caroline Politi

Une étude vante les purificateurs d'air dans les salles de classe

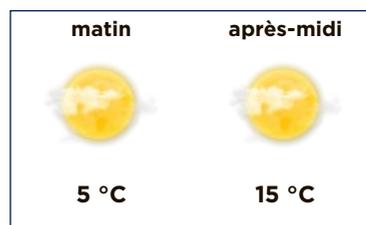
Pollution Pour lutter contre la pollution aux particules qui s'insinue dans les salles de classe et bâtiments publics, faut-il installer des purificateurs d'air ? C'est ce qu'affirme une étude de l'association Respire, en partenariat avec la maire du 9^e arrondissement, Delphine Bürkli, et en lien avec des fabricants. Selon cette étude réalisée dans deux classes de maternelle et menée par Olivier Blond, ancien directeur de Respire désormais candidat aux régionales en Ile-de-France sur la liste de Valérie Pécresse, les purificateurs permettent de diminuer de 20 % à 30 % la pollution aux particules. Etaient également installés des capteurs de CO₂ qui signalaient à

l'enseignant qu'il fallait aérer la pièce. Ensemble, ces dispositifs « permettent probablement de lutter contre la propagation du Covid-19 dans les établissements scolaires », affirme Respire. Contacté par 20 Minutes, Manuel Rosa Calatrava, directeur de recherche à l'Inserm qui a coordonné l'étude, se montre prudent : « En aucun cas, on ne peut dire que cet épurateur sera efficace sur des particules virales infectieuses sans que cela soit testé expérimentalement avec du virus SARS-CoV-2. » Respire veut désormais « amplifier le dispositif à d'autres écoles et salles de classe » et annonce une expérimentation à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis).

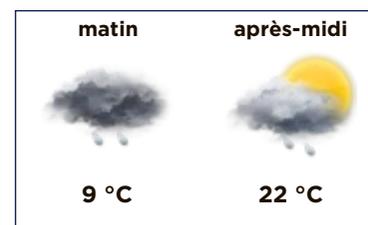
Aude Lorriaux

La météo à Paris

AUJOURD'HUI



DEMAIN



ET EN FRANCE



Nuages du Nord, laissez entrer le soleil

Les pluies sur le Sud faiblissent et deviennent éparses. Au nord de la Loire, le temps hésite entre soleil et nuages, tandis que le quart sud-est bénéficie d'un soleil dominant, de douceur, mais aussi d'un vent fort entre Corse et Côte d'Azur.



www.20minutes.fr/paris
www.facebook.com/20MinutesParis
twitter.com/20minutesparis
 vingt.minutes sur Snapchat

Tous les jours, suivez l'actualité de votre région et participez !
paris@20minutes.fr

www.instagram.com/20minutesparis
fr.linkedin.com/company/20-minutes
www.pinterest.fr/20minutes

la chaîne météo
 La meilleure info météo

Prévisions ultra détaillées sur TV-WEB-APPLIS

Téléchargez dans l'App Store | Disponible sur Google Play

LACHAINEMETEO.COM

Le complexe processus d'indemnisation des victimes

13-Novembre Des personnes touchées en 2015 soulignent le rôle ambivalent du Fonds de garantie

Pour Philippe Duperron, « c'est une équation impossible ». Président de l'association 13onze15, il a perdu son fils, Thomas, lors des attentats du 13 novembre 2015. Comme les 2592 autres victimes directes et indirectes des attaques terroristes de Paris et Saint-Denis, Philippe Duperron et son épouse ont été pris en charge par le Fonds de Garantie des victimes des actes de terrorisme (FGTI), chargé de les indemni-

Aujourd'hui, 5 % des dossiers font l'objet d'un contentieux, selon le FGTI.

ser. « L'offre qui nous a été faite au titre du préjudice d'angoisse de mort imminente correspondait au montant minimum fixé par les grilles du fonds », explique-t-il. Epaulé par un avocat, le père de Thomas a refusé cette offre et décidé de contester l'ensemble de son dossier devant le juge d'indemnisation des victimes d'attentats terroristes. Selon le FGTI, 5 % des dossiers font aujourd'hui l'objet d'un contentieux.

Plus de cinq ans après les faits, plusieurs victimes pointent le rôle ambivalent endossé par le fonds de garantie. « Il revendique un accompagnement et une prise en charge des victimes



F. Mori / AP / Sipa

Plus de cinq ans après les attentats, 2593 personnes ont été prises en charge.

d'attentat et, en même temps, il doit fixer les montants des indemnisations », estime Philippe Duperron.

Récemment mis en cause sur les réseaux sociaux par certaines victimes, le FGTI a publié mercredi un état des lieux des indemnisations des victimes du 13-Novembre. « Le Fonds a émis une offre d'indemnisation définitive à 2334 victimes, précise le communiqué de presse. Pour la majeure partie d'entre elles, soit 1629 personnes victimes, l'indemnisation est terminée. » En revanche, 705 victimes n'ont pas accepté l'offre qui leur a été faite. C'est le cas de Fred Dewilde. A 55 ans, ce graphiste, qui a passé près de deux

heures dans la fosse du Bataclan le soir du 13 novembre, a reçu l'équivalent de 50500 € de provisions. Mais il déplore le « combat permanent » imposé aux victimes pour obtenir une juste indemnisation.

Contacté par *20 Minutes*, le directeur général du FGTI, Julien Rencki, se dit conscient de la souffrance que peut engendrer le processus d'indemnisation : « Elle ne sera, par définition, jamais à la hauteur des souffrances physiques et psychiques endurées par les victimes. Nous le savons, et c'est pourquoi nous avons à cœur d'accompagner au mieux chacune des victimes. »

Hélène Sergent

« Pourquoi peut-on désirer accéder au statut de victime ? »

Publiée jeudi, l'enquête du journaliste **Alexandre Kauffmann** (photo) intitulée *La Mythomane du Bataclan** (éd. Goutte d'or) retrace le parcours de Florence M., fausse victime du 13-Novembre. Condamnée en mars 2018 à quatre ans et demi de prison ferme par le tribunal de Créteil, cette quinquagénaire avait notamment obtenu 25000 € du Fonds de garantie des victimes de terrorisme.



T. Suñérez

Qu'est-ce qui vous a amené à vous intéresser à ce phénomène ?

Le paradoxe de la fausse victime

m'intéressait. Pourquoi peut-on désirer accéder au statut de victime, alors qu'il est défini par la souffrance et le malheur ? La deuxième raison est personnelle. Ma famille a été victime d'actes terroristes il y a une trentaine d'années.

Pourquoi avez-vous choisi d'enquêter sur Florence M. ?

Parmi toutes les fausses victimes, Florence M. a le parcours le plus vertigineux. Il est ponctué d'innombrables rebonds.

A l'issue de votre travail, comment analysez-vous les ressorts de son mensonge ?

Je pense que c'est une femme victime de sa solitude et de son passé.

Contrairement à d'autres fausses victimes qui ont menti dans une logique purement vénale, Florence M. avait besoin de se socialiser. Quand on est victime de cet événement, on devient un symbole, un bout de la France, un morceau collectif. Je pense que c'est ça qui l'a poussée à agir. Paradoxalement, son parcours a eu un côté lumineux, certaines victimes ont reconnu que Florence M. leur avait fait du bien. Elle avait un rapport fusionnel avec plein de gens. Parallèlement, d'autres survivants m'ont dit que l'imposture de Florence M. leur avait fait plus de mal que l'attentat lui-même.

Propos recueillis par Hélène Sergent

Mariés au premier déconfinement

Covid-19 Après des mois en comités très réduits, les mariages vont pouvoir reprendre selon un nouveau protocole, annoncé cette semaine par *Le Parisien*. Celui-ci interdit les repas assis en intérieur, et le nombre de convives ne pourra dépasser 35 % de la capacité de la salle jusqu'au 9 juin, et 50 % jusqu'au 30 juin. Un casse-tête pour les futurs mariés, qui hésitent à reporter une nouvelle fois l'événement. Pour Cécile, 33 ans, l'attente devenait insupportable. « Nous nous marions le 12 juin, explique-t-elle à *20 Minutes*. Nous avons apprécié la nouvelle, bien qu'un peu tardive, après avoir annulé le week-end dernier les trois quarts de nos invités et prestataires. »

D'autres préfèrent tout de même reporter l'événement, comme Mey, 25 ans : « Nous pensions pouvoir le fêter le 22 mai. Mais avec le couvre-feu, décalé à 21 h, nous avons décidé de reporter la fête. » De son côté, l'Union des professionnels solidaires de l'événementiel attend encore de « savoir si un mariage peut être dérogoatoire au couvre-feu ». **Maureen Songne**

20 secondes

Estrosi quitte Les Républicains et dénonce une « dérive ».

Le maire de Nice, Christian Estrosi, a annoncé jeudi, dans un entretien au *Figaro*, qu'il quittait LR. Il déplore « la dérive d'une faction qui semble avoir pris en otage la direction du parti » pour faire capoter le projet d'alliance entre LREM et LR aux régionales en Paca.

Le tireur du policier tué à Avignon est toujours recherché.

Une femme soupçonnée d'avoir été présente à Avignon (Vaucluse), près du lieu de trafic de drogue où un policier de 36 ans a été tué mercredi, a été interpellée jeudi, indique-t-on de source policière. Mais le tireur et son complice étaient toujours recherchés jeudi soir.

LE CHIFFRE

1,83 milliard

d'euros. C'est le montant des ventes du commerce équitable en France en 2020. Soit une hausse de 12 % en dépit de la crise sanitaire.

Observatoire du commerce équitable



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



QUI FOU DROIE 45 000 PERSONNES PAR AN ?

Aujourd'hui encore,
le tabac est la première cause de cancers.

Chaque année, il est responsable de la mort par cancer de 45 000 personnes dont 1 100 par tabagisme passif. La fumée d'une seule cigarette contient 7 000 substances chimiques dont 70 sont cancérogènes. Poumon, vessie, pancréas..., le tabac est à l'origine de 17 cancers différents. Alors, face à ce champion du risque de cancers, il n'y a pas d'arrangement possible, aucune concession à faire : il faut arrêter de fumer, c'est la seule façon de le vaincre. Chaque jour, plus de 10 000 fumeurs décident d'arrêter de fumer*. Et vous ? **SAVOIR C'EST POUVOIR AGIR.**

Plus d'informations sur e-cancer.fr

* Base 2019 : 33% des fumeurs quotidiens ont fait une tentative d'arrêt d'au moins une semaine - Santé publique France : BEH 31.05.2020 / INSEE 2020.

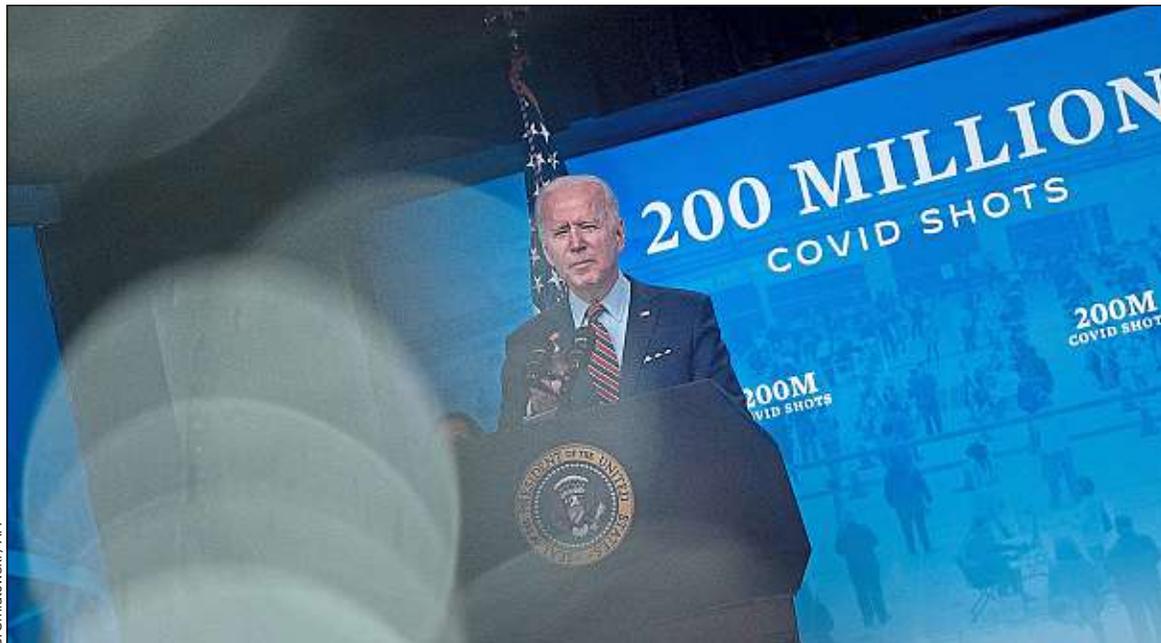
« La décision doit être collective »

Vaccins Le médecin **Martin Blachier** analyse l'annonce des Etats-Unis en faveur de la levée des brevets

Une décision jugée « historique » par le patron de l'OMS et à laquelle Emmanuel Macron s'est dit, jeudi, favorable. Mercredi, les Etats-Unis ont annoncé qu'ils étaient en faveur de la levée des brevets sur les vaccins contre le Covid-19. Martin Blachier (photo), médecin de santé publique, explique pourquoi l'annonce provoque l'inquiétude des laboratoires, notamment celle du PDG de Pfizer, qui s'y est opposé jeudi.



S. de Sakutin / AFP



B. Smialowski / AFP

Pourquoi la levée des brevets sur les vaccins est-elle présentée comme un levier dans la lutte contre l'épidémie ?

L'argument, c'est que cela permettrait de produire plus massivement et moins cher les vaccins. Lever un brevet signifie que l'on enlève la propriété intellectuelle sur une molécule thérapeutique. Ça veut dire que n'importe qui étant capable de la fabriquer et de la commercialiser peut la copier. Les grands pays producteurs de vaccins génériques, comme l'Inde et l'Afrique du Sud, pourraient donc se mettre à produire et vendre un vaccin « Pfizer bis ».

Pourquoi cette annonce a-t-elle provoqué une levée de boucliers des laboratoires pharmaceutiques ?

Tout d'abord, les laboratoires assurent que faire tomber les brevets

L'administration Biden souhaite accélérer la production et la distribution des vaccins contre le Covid-19 dans le monde.

aujourd'hui n'augmentera pas la production parce qu'ils sont limités par le manque de matières premières. D'autre part, on risque d'ouvrir une porte juridique qui fait très peur à l'industrie pharmaceutique. Les laboratoires lèvent des fonds sur les marchés pour lancer des programmes de développement. Le brevet est la seule garantie d'avoir une rentabilité pendant un certain temps. Donc si on les supprime, on tue un système rodé depuis cinquante ans qui permet de produire beaucoup de molécules et que les Etats ne sont pas capables de remplacer. **Les Etats-Unis peuvent-ils prendre cette décision sans l'Europe ?**

Bien que la plupart des vaccins soient

américains, la décision doit être collective en adhésion avec les pays européens et ne peut pas être prise unilatéralement. Mais comme n'on aura jamais tout le monde d'accord, ça risque de ne jamais se faire. Je pense que les Etats-Unis le savent et que cette déclaration est surtout politique. Par ailleurs, si les Etats-Unis lèvent nos brevets sans accord, cela veut dire que l'on peut aussi lever des brevets sur leurs produits et produire toutes les molécules faites par les laboratoires américains. A ce moment-là, c'est la guerre des brevets, donc la fin de la propriété intellectuelle et la fin de la recherche.

Propos recueillis par Marie de Fournas

20 secondes

Emmanuel Macron accélère le calendrier de vaccination.

Prévue le 15 mai, l'ouverture à la vaccination anti-Covid-19 aux plus de 50 ans sera avancée au 10 mai, a annoncé Emmanuel Macron, jeudi. Le chef de l'Etat a aussi assuré que, à partir du 12 mai, les injections seront ouvertes aux plus de 18 ans lorsqu'un créneau sera disponible la veille pour le lendemain.

Des vaccins pour les 16 et 17 ans atteints de certaines maladies.

La vaccination contre le Covid-19 est désormais ouverte aux mineurs de 16 et 17 ans atteints de maladies qui leur font courir un « très haut risque de forme grave », selon des instructions du ministère de la Santé publiées jeudi.

Fischer pas favorable à l'extension d'AstraZeneca aux moins de 55 ans.

Le président du conseil d'orientation de la stratégie vaccinale, Alain Fischer, s'est dit jeudi « d'avis de rester sur la recommandation actuelle », qui réserve le vaccin contre le Covid-19 d'AstraZeneca aux plus de 55 ans.

Le vaccin Moderna efficace à 96% chez les adolescents.

Moderna a annoncé jeudi une efficacité de 96% de son vaccin contre le Covid-19 chez les adolescents âgés de 12 à 17 ans, selon des premiers résultats d'essais.

Vaccinés et encore contaminants ?

Se vacciner contre le Covid-19 rime avec une protection individuelle contre des formes graves de la maladie. Mais ce geste permet-il d'éviter de transmettre le SARS-CoV-2 à son entourage ? Une étude réalisée au Royaume-Uni montre que, après deux injections de Pfizer, le risque de développer une infection pouvant être transmise est réduit de 86%.

Des données encourageantes

« Selon les dernières analyses, quand on est vacciné et qu'on s'infecte, on a 10% de risques de transmettre la maladie », insiste Sandrine Sarrazin, chercheuse à l'Inserm au centre d'immunologie de Marseille-Luminy. Reste à compléter ces données encourageantes, notamment sur la durée de la protection individuelle et collective. Laquelle varie

selon les vaccins. « Mais également selon le type de variant », complète Nathan Peiffer-Smadja, infectiologue à l'hôpital Bichat, à Paris.

Mercredi, 16,7 millions de Français avaient reçu une première dose. Pourquoi certains médecins répètent-ils que les gestes barrières doivent être respectés même si l'on est vacciné ? « Il faut garder un niveau de protection maximal pendant quinze jours après la première dose, justifie Nathan Peiffer-Smadja. Ensuite, le risque d'infection symptomatique est très fortement réduit, reprend-il. Cependant, à l'échelle d'une population où le virus circule beaucoup, il est nécessaire de garder les gestes barrières si on veut contrôler l'épidémie. »

Oihana Gabriel



L. Harazin / Sipa

La contagiosité des personnes vaccinées baisse mais n'est pas nulle.

« Ces huit mois ont été un enfer »

Procès Lelandais La quatrième journée d'audience a été marquée par le témoignage puissant de la mère d'Arthur Noyer

Elle s'est avancée d'un pas décidé à la barre avant de se retourner vers l'accusé, pour le fixer droit dans les yeux. Et déverser toute sa peine, sa colère. La quatrième journée du procès de Nordahl Lelandais, jugé pour le meurtre du caporal Arthur Noyer, a été marquée par le puissant témoignage de Cécile Noyer, la maman de la victime. Une mère venue crier sa douleur dans la dignité.

Huit mois se sont écoulés entre la disparition de son fils et la découverte de son corps. Ou du moins ce qu'il en restait. « Ces huit mois ont été un enfer », raconte-t-elle en tentant de maîtriser ses sanglots. Dans le box des accusés, Nordahl Lelandais la regarde mais courbe le dos. Elle l'appelle « monsieur » puis se reprend. « Non, pas "monsieur", rectifie-t-elle. Quand vous dites que vous

avez passé de mauvaises nuits après avoir tué Arthur, je vais vous raconter un cauchemar. »

« J'ai rêvé qu'Arthur me téléphonait. Il me disait : "Maman, viens me sauver". »

Cécile Noyer

Entre deux silences, Cécile décrit ce souvenir : « J'ai rêvé qu'Arthur me téléphonait. Je l'entendais. Il me disait : "Maman, viens me sauver. J'ai froid, je ne sais pas où je suis." Je me suis réveillée, j'ai regardé mon téléphone. Je n'avais aucun appel d'Arthur. C'est terrible. Je n'ai pas pu me rendormir. J'ai pleuré toute la nuit. »

Aujourd'hui, les proches du caporal attendent des réponses, mais pas celles



Cécile Noyer, entourée de ses mari et fils, à la cour d'assises de la Savoie.

que l'accusé a livrées. Ils ne croient pas à la thèse de la mort accidentelle. « Quand on tue par accident, on a un minimum de culpabilité. Vous l'avez tué, balancé son corps dans un ravin et continué de vivre comme si de rien n'était. Le lendemain, vous êtes allé au cinéma. Le jeudi à 7h, vous aviez un rendez-vous sexuel et, le soir, vous faisiez la fête en boîte de nuit », soulève encore Cécile Noyer. Et d'enfoncer le clou : « Non seulement vous avez volé sa vie, mais vous avez volé ses dernières volontés. » Arthur, conscient qu'il pouvait mourir en mission, souhaitait faire don de son corps à la science avant d'être incinéré.

Monique, 73 ans, la grand-mère du caporal, a tenu également à évoquer la mémoire de son « petit Arthur », ce petit-fils tant aimé qui se délectait de ses « nouilles au beurre ». « Voilà quatre ans que tu es parti », soupire-t-elle. Depuis, elle a « perdu le sommeil », « les fêtes ne sont plus pareilles ». Chaque matin, elle observe le même rituel : embrasser la photo de son petit-fils. Elle aussi se met à défier du regard Nordahl Lelandais. « Dites-nous la vérité », l'exhorte-t-elle d'un ton presque menaçant. L'accusé aura une dernière occasion de le faire ce vendredi matin. **De notre envoyée spéciale à Chambéry, Caroline Girardon**

Les jeunes diplômés soumis à concurrence

Emploi Ils ont eu la malchance de finir leurs études en pleine crise sanitaire. Selon une étude de l'Apec, les recrutements des jeunes diplômés ont chuté de 26 % en 2020. « Comme lors des précédentes crises économiques, ils ont fait office de variable d'ajustement pour les entreprises », souligne Gilles Gateau, directeur général de l'Apec. Mais la situation devrait s'améliorer cette année.

L'Apec prévoit que les recrutements de jeunes diplômés progresseront de 13 % par rapport à 2020. Les fonctions informatiques et en recherche et développement seront celles qui recruteront le plus. « Mais avec 39990 embauches prévues sur l'année, on sera encore en deçà du niveau d'avant-crise [47000 en 2019] », explique Gaël Bouron, responsable adjoint du pôle études de l'Apec. Aussi, la concurrence entre les candidats sera forte, « puisqu'il y aura un embouteillage sur le marché de l'emploi », prévient Gilles Gateau. L'espoir d'une embellie plus favorable n'est pas exclu, en cas de reprise économique plus forte que prévu fin 2021. **Delphine Bancaud**

L'UE revoit à la hausse ses objectifs

Climat Après l'Union européenne, l'Allemagne. Bruxelles vise désormais - 55 % d'émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990. Les dirigeants des 27 Etats membres étaient tombés d'accord sur cette ambition, mi-décembre. Mais, mercredi, le ministre allemand des Finances a annoncé que son pays comptait réduire de 65 % ses émissions d'ici à 2030. L'Allemagne anticipe ainsi ce que devront faire ses voisins. Car il reste à définir la façon dont seront

répartis les efforts supplémentaires pour atteindre ces - 55 %.

« Le 14 juillet, la Commission européenne mettra sur la table 13 directives, indique Pascal Canfin, président de la commission environnement du Parlement européen. Il faut s'attendre à une révision des règles des marchés carbone européens, à un changement des standards CO₂ pour l'automobile, à une révision des orientations de la Politique agricole commune ».

Négociations à venir

De quoi promettre d'après tractations entre les Vingt-Sept. Elles n'attendront pas le 14 juillet. « Elles ont déjà commencé, lance Pascal Canfin. Et le prochain Conseil européen du 25 mai devrait porter, en partie, sur ce sujet. » Une certitude, la France devra revoir à la hausse son objectif. Le nouveau devrait se situer « entre - 43 % et - 50 % suivant les options retenues », indiquait-on, lundi, au ministère de la Transition écologique. Et pourquoi pas - 65 %, comme l'Allemagne ? « Les gains d'émissions supplémentaires seront plus difficiles à chercher, explique Pascal Canfin, notamment parce que, contrairement à l'Allemagne, nous sommes déjà sortis du charbon. » **Fabrice Pouliquen**



L'Allemagne a annoncé un objectif plus ambitieux que celui de l'UE.

20 secondes

Démonstration de force des pêcheurs français devant Jersey.

Une cinquantaine de bateaux de pêche ont protesté dans le calme et sous la surveillance de la Royal Navy, jeudi devant l'île anglo-normande de Jersey, contre les conditions de pêche imposées aux marins français après le Brexit. Après leur départ, le Royaume-Uni a rappelé ses deux patrouilleurs.

Une mission d'inspection après le féminicide à Mérignac.

Le gouvernement a lancé jeudi une mission d'inspection pour examiner comment une mère de trois enfants a pu être brûlée vive mardi près de Bordeaux (Gironde) par son mari. L'homme avait été condamné et emprisonné il y a moins d'un an pour violences conjugales.

L'Insee prévoit une faible croissance en France au deuxième trimestre.

Le deuxième trimestre ne sera pas celui du rebond de l'économie française, selon l'Insee, qui prévoit une légère croissance d'environ 0,25 %. Le confinement a pesé fortement sur l'activité en avril.



Johnatan Uzan, directeur du centre d'expertise cybersécurité de BCG Platinion Europe

« Avec la crise du Covid-19, on va vers de plus en plus d'attaques »

Cybercriminalité

Chaque vendredi, un témoin commente un phénomène de société



Le cyberspace est devenu « un enjeu stratégique depuis une vingtaine d'années », rappelle l'expert en cybersécurité Johnatan Uzan.

Entreprises, hôpitaux, collectivités locales... Depuis le début de la crise du coronavirus les cyberattaques se multiplient. En 2020, 192 attaques par « rançongiciel » ont été répertoriées en France, contre 54 l'année précédente, selon l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi). Mais ce n'est que la « petite partie émergée et la moins dure de l'iceberg », explique Johnatan Uzan, directeur du centre d'expertise cybersécurité de BCG Platinion Europe.

Le patron de la banque fédérale américaine, Jerome Powell, a déclaré être plus inquiet du risque d'une cyberattaque à grande échelle que d'une crise financière mondiale semblable à celle de 2008.

S'agit-il du risque essentiel pour l'économie et les entreprises ?

Malheureusement, oui. Des Etats se sont armés, et continuent de le faire, pour conquérir le cyberspace, un enjeu stratégique depuis une vingtaine d'années. Il semblait dès lors assez inévitable qu'il y aurait des fuites vers des groupes criminels qui muteraient en groupes cybercriminels. Etre à la tête d'un réseau de proxénétisme ou de vente de stupéfiants dans trois pays demande une structure opérationnelle organisée, des réseaux de blanchiment complexes, et fait prendre beaucoup de risques. Mais lorsque vous attaquez une entreprise en envoyant des rançongiciels, que vous utilisez une monnaie intraçable pouvant être blanchie facilement et rebasculée sur des comptes à l'autre bout du monde et que, pour faire tout cela, il ne vous faut que six ou sept personnes, le calcul est vite

fait. D'autant que les sanctions pénales ne sont pas encore les mêmes que pour la grande criminalité. **Et ce ne sont pas les seuls risques...**

Il faut aussi évoquer celui du cyberespionnage qui, au niveau européen, n'est pas assez surveillé. Et celui, effrayant, du cyberterrorisme, encore inexistant en France et à très bas bruit dans le reste du monde.

Lors d'une récente conférence de l'Observatoire BCG de la nouvelle réalité, vous expliquiez que le « responsable sécurité de n'importe quelle entreprise est aujourd'hui confronté à des armements militaires conçus par des Etats pour attaquer des Etats » ?

Comment en est-on arrivés là ? Au même titre que les Etats fabriquent leurs propres avions de chasse ou leurs tanks, ils ont naturellement développé leurs propres armements cybernétiques. Sans toujours pouvoir se mettre à l'abri

d'éventuelles fuites de ces nouvelles armes, facilement copiables, partageables parfois avec une simple connexion Internet. Des groupes ont pu utiliser ces fuites pour en faire le « cœur stratégique d'une nouvelle économie criminelle ». Moins regardés, mais tout aussi importants, les groupes de recherche en sécurité de l'information publient publiquement, et tout à fait légitimement, leurs travaux. Si vous savez suivre les bons groupes de recherche et si vous connectez les travaux les uns avec les autres, alors vous serez rapidement en capacité de créer la prochaine arme numérique.

La crise sanitaire actuelle a-t-elle accéléré le processus ?

Clairement. La crise du Covid-19, avec le télétravail et le confinement, a forcé la digitalisation d'une façon phénoménale. On ira vers de plus en plus de digitalisation, de plus en plus de surface d'attaques et de plus en plus d'attaques. Cela sera renforcé par le développement des IoT [Internet of things], comme les montres connectées, qui sont autant d'outils permettant de réaliser des attaques, de monitorer des données.

On entend beaucoup parler aujourd'hui des attaques par des logiciels de rançon...

Le rançongiciel, c'est une petite criminalité. C'est la petite partie émergée et la moins dure de l'iceberg. Le

danger, c'est tout ce qu'on ne voit pas. Quand un groupe criminel ou un groupe d'espionnage adossé à un Etat pénètre une organisation, son but est de rester silencieux le plus longtemps, d'être le moins identifiable possible pour exfiltrer les données et, littéralement, dupliquer une entreprise, ses savoir-faire, mettant en péril les emplois de demain en France et en Europe. Nous ne surveillons pas assez l'espionnage économique, et cela sera sans doute l'une des grandes déconvenues de ces prochaines années. Nous devons nous adapter. **Propos recueillis par Claire Planchard**

« Les Etats ont développé leurs propres armes cybernétiques. »

« Nous ne surveillons pas assez l'espionnage économique. »

Le contexte
Pour faire face à la menace croissante des cyberattaques, l'exécutif a décidé de renforcer la stratégie française en matière de cybersécurité. Emmanuel Macron prévoit de dépenser une somme totale de 1 milliard d'euros jusqu'à l'horizon 2025.



Le saviez-vous ?

Votre site et vos applications 20 Minutes sont également disponibles en **mode sombre**.



1 Les touristes vont-ils mordre à l'appât?

Le projet controversé est censé redynamiser le tourisme local. Un calmar géant rose, long de 13 m et dont les tentacules se déploient comme pour attraper une proie, a été inauguré en mars par le village côtier de Noto, au centre du Japon. Mais la localité de pêcheurs a utilisé des aides de l'Etat liées au coronavirus pour ériger cette statue qui a coûté 27 millions de yens (206 000 €). Malgré un débat en ligne sur le bien-fondé de cette dépense publique, les

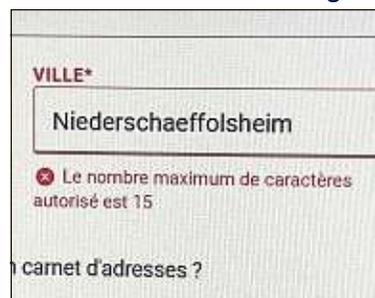
responsables locaux ont déclaré espérer que l'installation du calmar géant sur une aire de repos en bord de route susciterait un intérêt au Japon et ailleurs dans le monde. «Le tourisme dans notre ville a été gravement affecté par le coronavirus, a déclaré, jeudi, à l'AFP, un responsable de la mairie de Noto. Nous avons voulu faire quelque chose pour soutenir les industries locales», notamment via la promotion de la pêche au calmar.



Handout / Noto Town / AFP

Le calmar a été inauguré à Noto en signe de fierté pour ses prises de pêche.

2 Toujours aussi difficile de caser un nom long



Capture d'écran Twitter

Une habitante de Niederschaeffolsheim, dans le Bas-Rhin, a vécu une petite mésaventure liée au nom de son village. «Je voulais commander des vêtements sur un site Internet [Footlocker.fr], et c'est au moment de valider ma commande que ça a posé problème, raconte Justine Nowak, 16 ans. En fait, le nom ne rentrait pas dans la case. J'ai essayé plusieurs fois, mais impossible, c'était limité à 15 caractères.» Sauf que ce bourg en compte 20. Foot Locker «confirme avoir fait remonter l'information en interne pour que ce champ limité à 15 caractères soit modifié».

3 «Encore un soir» avec Céline Dion... en 2023

Après deux annulations pour cause de crise sanitaire, le concert événement de Céline Dion aux Vieilles Charrues a été reprogrammé le 13 juillet 2023. «Nous sommes très heureux de faire le show en 2023 et il me tarde de vous retrouver», a salué la star.

4 Une avalanche et beaucoup de chance

Il s'en sort miraculeusement, mais souffre de nombreuses fractures. Un skieur de randonnée a été pris, mercredi, dans une avalanche du côté du pic du Taillon, près du cirque de Gavarnie (Hautes-Pyrénées). Il doit son salut à un témoin, qui a contacté les secours, mais aussi à son portable. «Il a pu communiquer avec une amie par SMS, qui nous a alertés. Nous avons récupéré son numéro et pu échanger avec lui, ainsi que le géolocaliser. Il a eu extrêmement de chance, il a été pris dans une avalanche sur 300 m», a raconté le major David Sicilia.

5 Atterrissage prometteur pour «Starship»

Un prototype de la fusée géante Starship développée par SpaceX, dont les quatre précédents vols d'essai s'étaient soldés par d'impressionnantes explosions, a réussi, mercredi, son atterrissage. Des flammes s'échappaient de la base de la fusée peu après l'arrivée, selon la retransmission vidéo diffusée par l'entreprise, mais elles semblaient avoir été éteintes grâce à des canons à eau. Starship est appelée à devenir la fusée pour aller un jour sur Mars.

7 Un émeu sème l'émoi dans le Nord

C'était un drôle de spectacle. Un émeu s'est promené sur l'A23, dans le Nord, mardi, a rapporté La Voix du Nord. Le volatile d'1,80 m avait sauté par-dessus l'enclos de sa ferme, située à Bellaing. Alertés, policiers puis propriétaire se sont rendus sur place. «Ce sont des oiseaux qui peuvent aller jusqu'à 60 km/h! Ce n'était pas la peine de courir derrière lui pour l'attraper», a expliqué le propriétaire, qui a utilisé une «chaussette, pour l'immobiliser».

6 Une sépulture vieille comme l'Homo sapiens

Au Kenya, les archéologues viennent de mettre au jour la plus ancienne sépulture d'un homme moderne en Afrique. Le petit défunt reposait là depuis 78 000 ans. Il est mort vers l'âge de 3 ans à Panga ya Saidi, une vaste grotte nichée au cœur d'une forêt.

8 Deux ans, toutes ses dents et de l'argent

Engagés en faveur de la vaccination anti-Covid, le prince Harry et son épouse, Meghan Markle, ont lancé un appel aux dons pour l'équité vaccinale à l'occasion du deuxième anniversaire de leur fils, Archie. «Nous vous invitons à donner ce que vous pouvez», a déclaré le couple.

9 Nos internautes ont du talent



M.-C. Vandewiele

Cette photo nous a été envoyée par Marie-Christine Vandewiele via Instagram @normandiemarie14.27

Vous êtes doué pour la photographie? Envoyez vos images à contribution@20minutes.fr ou postez-les sur Instagram avec le hashtag #nosinternautesontdualent

Vos photos ne seront destinées qu'à cette rubrique. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données : <https://www.20minutes.fr/politique-protection-donnees-personnelles>

10 Le consentement des parents aux tests salivaires est facultatif

Sur Twitter, des parents d'élèves s'inquiètent d'avoir reçu un formulaire de consentement visant à autoriser les établissements scolaires à réaliser un test PCR salivaire sur leur progéniture.



En guise de preuve, ils relaient le document qui leur aurait été distribué et qui alimente certaines inquiétudes sur le traitement des données personnelles, notamment.

Ce formulaire est bien distribué dans les établissements scolaires, comme le confirme à 20 Minutes le ministère de l'Education nationale, qui souligne toutefois son caractère facultatif : «Comme pour les tests

nasopharyngés, les tests salivaires sont proposés dans les établissements scolaires sur la base du volontariat avec autorisation des parents, afin d'identifier dans les meilleurs délais d'éventuels

cas positifs, de casser le plus rapidement possible les chaînes de contamination et, ainsi, apporter un outil supplémentaire à la sécurisation du milieu scolaire.» Les données enregistrées font l'objet d'une anonymisation dans la base de données SI-Dep et sont conservées pendant trois mois avant d'être supprimées. Alexis Orsini 20 Minutes lutte contre les fake news. Un doute? Ecrivez à fakeoff@20minutes.fr

Horoscope



Bélier du 21 mars au 20 avril
Le climat favorise l'entente entre les membres de la famille. Une nouvelle orientation professionnelle est possible.



Taureau du 21 avril au 21 mai
Quelques tensions n'améliorent pas votre vie amoureuse. Le travail vous ennue et vous le négligez.



Gémeaux du 22 mai au 21 juin
Vous vous empêtrez dans le confort de votre train-train quotidien. Prenez des contacts prometteurs.



Cancer du 22 juin au 22 juillet
Votre vie de couple est très agréable. Vous maintenez la réalisation de projets récemment mis en route.



Lion du 23 juillet au 23 août
Vous voyez votre vie amoureuse en rose. Les projets à deux sont favorisés. Au travail, exprimez sans peur vos idées.



Vierge du 24 août au 23 septembre
Vous avez des facilités à communiquer avec les personnes de votre famille. Mettez vos compétences en avant.



Balance du 24 sept. au 23 octobre
Un compromis vaut mieux qu'un conflit. Mais sentir le poids de vos responsabilités vous motive.



Scorpion du 24 oct. au 22 nov.
Une rencontre peut changer votre vie. N'acceptez donc pas toutes ces demandes qui se cumulent.



Sagittaire du 23 nov. au 21 déc.
Montrez-vous tel que vous êtes. Faites preuve de tolérance pour tirer le meilleur parti des opportunités.



Capricorne du 22 déc. au 20 janv.
Vous avez très envie de vous défouler. On va vous faire quelques remarques sur votre manque de productivité.



Verseau du 21 janv. au 18 février
La communication est au beau fixe. Profitez-en pour éloigner les nuages. Rien à signaler financièrement.



Poissons du 19 février au 20 mars
Si vous ne croyez plus en votre relation, prenez les décisions adéquates. Vous pourriez faire quelques gaffes.



Cerf-panthère pas avant midi
Assieds-toi, faut que je te parle. Tu vas passer ta journée dans le noir.

Retrouvez l'horoscope complet sur le site et nos applis.

Mots fléchés

Force 2

ENJEU DRESSAI UN INVENTAIRE	NETTOIE INTENSÉMENT	ACCEPTÉ LE PARI AFFREUX	IL EST DUR A ENCAISSER LE TOUR D'ITALIE	TAPIS D'ORIENT ÉCUELLE DU PORC	FROTTER AU PAPIER D'EMERI COMPTE UN PAR UN	
FAIRE LE POINT GRAND NOMBRE						
				PRÉNOM ITALIEN POUR UNE ACTRICE		
ENTRE L'EST ET LE SUD	DIODE LUMINESCENTE VESTE DE TOILE		INVITATION À LA PRIÈRE			
C'EST AVANT MIDI BOISSON INFUSÉE					PRONOM PERSONNEL ANIMAL MOU	
SON PREMIER JOUR EST FÊTÉ HABILITÉ					CHACUN PEUT Y CRÉER SON SITE	
		ELLE A PRIS MARI EN SARI ASPIRÉS	HOMME DE LA MER SONGES LA NUIT	NOURRITURES DE CHIENS MAL-TRAITÉ	UNE NÉGATION VRAIMENT NICKEL !	NOTE FONDA-MENTALE
LE PRIX DU SERVICE RENDU	FARANDOLE DIVISION DE L'ANNÉE					
TOXICITÉ						
ATTACHÉE						
			FAIT UNE GREFFE			
MOYENS POUR ACCROCHER LE QUARTIER				ILS SONT ASSOCIÉS AUX COU-TUMES		

L'info vous suit partout
Découvrez la nouvelle application
20 Minutes sur iPhone

Téléchargez dans l'App Store

20 minutes

S	U	N	S	E	S	S	E
E	I	N	E	E	I	N	N
E	I	A	I	O	N		
N	O	I	L	A	N	O	M
E	D	N	A	V	A	S	I
I		P		R			
B	E	M					
R							
R	E	A					
E	M						
S	U	M	E	R	O	D	E
V	N	I	9	R	E	R	I
R	E	T	U	P	E	C	V
B	I	V	0	L	V	A	C
A	K						

Sudoku

		9	7					
2							7	
9			5				4	
		2				3		
			1	4	6			
4	5					8		1
		1		8		7		
5			2	3				9
8				7				3

Moyen
En partant des chiffres déjà inscrits, remplissez la grille de manière que chaque ligne et chaque carré de 3 par 3 contienne une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

Solution

8	1	2	9	4	7	9	6	7	8
6	8	7	6	1	2	9	7	4	5
9	5	4	6	8	7	1	8	2	3
1	6	8	2	8	7	5	9	7	4
4	2	5	9	7	1	8	6	6	3
7	9	8	8	6	5	2	1	4	7
2	7	9	1	5	8	4	6	6	3
5	4	6	7	9	8	8	2	1	4
8	8	1	4	2	6	7	5	9	9



avec vous

«La Bulle»

Les salariées devraient-elles se méfier du télétravail ? Réflexion en podcast.



Vos ancêtres avaient-ils des esclaves ?

Exclusif Une équipe d'universitaires a mis au point une base de données sur les anciens propriétaires d'esclaves

C'est un projet sur lequel chercheurs et chercheuses travaillent depuis deux ans : ce vendredi, à trois jours de la Journée nationale de commémoration des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition, une base de données est rendue publique. Elle répertorie tous les propriétaires d'esclaves français qui ont touché des indemnités au moment de l'abolition de l'esclavage. Un site* au centre du projet Repairs (réparer, en anglais), qui pourrait bien relancer le débat sur les réparations (*lire ci-contre*).

La base se présente comme un moteur de recherche, où l'on peut trier par nom, ville, colonie, ou même par montant accordé. Des noms de propriétaires d'esclaves apparaissent, qui contiennent des informations biographiques et un historique des titres d'indemnités qu'ils ont reçus. Le site a deux entrées : 1825 et 1849, correspondant aux deux dates où l'on a indemnisé les propriétaires d'esclaves.

Entre 30 et 40% de femmes

Révélation assez troublante : la proportion de « libres de couleur » (descendants d'esclaves qui ont été affranchis) et de femmes bouleverse l'image que l'on se fait du propriétaire d'esclaves.



On peut connaître le montant des indemnités touchées par d'anciens propriétaires d'esclaves au moment de l'abolition.

La doctorante Jessica Balguy a ainsi identifié au moins 30% de descendants d'esclaves parmi les propriétaires qui ont réclamé leurs indemnités en Martinique. Les femmes aussi sont nombreuses : entre 30 et 40%. « Est-ce qu'on peut parler de propriétaires d'esclaves dans ce cas-là ? », s'interroge la chercheuse, pour laquelle cette base révèle « l'hétérogénéité des profils » et la multiplicité des cas de figure.

Aude Lorriaux

*<https://esclavage-indemnitees.fr>

« Les réparations peuvent différer des compensations financières »

Depuis plusieurs années, des collectifs et associations françaises demandent que soient versées des sommes en vue d'une « réparation » de l'esclavage. **Magali Bessone**, autrice de *Faire justice de l'irréparable* (Vrin), est membre du projet Repairs, où elle coordonne un lexique des réparations qui sortira en août.

réparer le passé que de réparer le présent...

Absolument. On ne peut pas réparer les actions du passé, l'exploitation, les crimes, les violences : nous devons vivre avec cet irréparable. En revanche, on peut réparer les relations actuelles entre les membres de la société, et entre nos institutions et nous-mêmes.

Que peut faire l'Etat pour réparer ?

Les réparations peuvent être très différentes des compensations financières. Pensons par exemple à la dimension de production et de diffusion de connaissances : recherche, enseignement... Pensons à la dimension culturelle, au soutien à la production et réalisation de documentaires, films de fiction, expositions, musées, etc. Enfin, cela peut prendre la forme d'excuses publiques.

Propos recueillis par A.L.

Les crimes liés à l'esclavage sont-ils uniquement des crimes du passé ?

Selon la loi Taubira de mai 2001, la traite et l'esclavage sont des crimes contre l'humanité. Donc, imprescriptibles. Cette qualification morale et juridique elle-même leur donne une épaisseur temporelle qui rend difficile de les renvoyer à quelque chose qui ne nous concerne plus.

En somme, il ne s'agit pas tant de

Des titres d'indemnités utilisés comme monnaie

Les recherches menées par Jessica Balguy ont révélé que les titres des indemnités touchées par les propriétaires d'esclaves ont très largement circulé dans les colonies françaises avant même que la loi les rende officiels. Ils sont ainsi devenus une véritable « monnaie d'échange », remarque la doctorante. Si les personnes présentes dans la base sont majoritairement des propriétaires d'esclaves, certaines sont de simples créanciers qui ont récupéré ces titres. C'est ainsi qu'on trouve Auguste-François Perrinon, abolitionniste convaincu de Martinique et « libre de couleur ».

Quatre mètres carrés par festivalier Musiques actuelles

Les festivals debout en plein air pourront reprendre dès le 1^{er} juillet avec 4 m² par festivalier en raison du contexte sanitaire. Cette annonce de Roselyne Bachelot suscite l'incompréhension des professionnels dans les musiques actuelles.

« Évoquer la réouverture des jauges debout est une bonne nouvelle, puisque ces jauges n'avaient aucune perspective depuis mars 2020. Toutefois,

comment appliquer la règle d'une personne pour 4 m² ? », a commenté pour l'AFP Malika Segueineau, du Prodis (Syndicat du spectacle musical et de variété). Aurélie Hannedouche, du Syndicat des musiques actuelles, ne cache pas son amertume : « Si on parle d'un terrain de 4 000 m² pour 1000 personnes, ça peut s'envisager. Mais si on parle d'un carré de 4 m² par personne, c'est ingérable. Personne n'a envie de vivre une expérience pareille. »

20 secondes

Blake Lively devient une tueuse pour Netflix. L'actrice Blake Lively va se mettre dans la peau d'une meurtrière pour l'adaptation sur grand écran de la BD *Lady Killer*. Le film, diffusé sur Netflix, racontera l'histoire d'une mère de famille dans l'Amérique des années 1950, qui cache derrière son apparence placide de ménagère parfaite une identité secrète de tueuse à gages.

Jazz à Juan retrouve la Pinède en juillet pour son 60^e anniversaire. Le festival de jazz de Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes) retrouvera la magie de la Pinède Gould cet été, pour une 60^e édition anniversaire célébrée avec Michel Jonasz en vedette jazzy, et avec un an de retard, l'édition 2020 ayant dû être annulée. Elle aura lieu du 9 au 20 juillet.

Nique ta grand-mère la retraite

Musique Raisons personnelles, coup de com ou simple pause. Faut-il croire les rappeurs qui annoncent leur fin de carrière ?

« Le haut-comité de la Piraterie vient officiellement d'interdire au DUC de partir à la retraite. » La pause fut de courte durée pour Booba. Alors que le rappeur de Boulogne avait annoncé mettre fin à sa carrière pour se consacrer à la production au moment de la sortie de son 10^e projet, *Ultra*, le 5 mars, il est finale-



Le rappeur Booba, ici en 2019, est revenu sur sa décision de retraite anticipée.

« J'arrêterai quand il le faut, je ne ferai pas l'album de trop. »

Booba

ment revenu sur cette retraite anticipée, fin avril. Après environ vingt-cinq ans de carrière, la piraterie ne semble jamais finie pour celui qui disait dans son morceau *Game Over* : « J'arrêterai quand il le faut, je ne ferai pas l'album de trop. »

L'annonce de fin de carrière est aussi une grande mode chez nos amis américains. « Qu'est-ce qui se passe avec toutes ces stars du rap, âgées de la trentaine ou début de la quarantaine, qui prennent leur retraite plus vite que les députés du Grand Old Party à l'ère Trump ? », plaisantait un journaliste de *Billboard* en 2019. Nicki Minaj, Lil Pump, Jay-Z, Lil Wayne... Tous ont menacé de mettre un terme à leur carrière, avant de finalement revenir assez rapidement à la musique.

Car l'émergence des nouveaux talents sur SoundCloud ou TikTok a donné aux stars établies du rap le sentiment d'être hors de propos. En 2014, Alkpote annonçait qu'il bouclerait son dernier projet, *Orgasmixtape*, puis qu'il se retirait de la musique, jugeant qu'il était trop « vieux ». Résultat, après sa déclaration, il a multiplié les collaborations, les albums studio et les mixtapes : « Je dois arrêter, mais ça me titille encore, dévoilait-il sur Mouv. Même quand je n'ai pas envie de rapper, je trouve des rimes. »

Ceux qui arrêtent vraiment
En 2012, peu après la sortie de son autobiographie, Diam's dévoilait dans « Sept à huit » qu'elle souhaitait mettre un terme à sa carrière après sa conversion à l'islam. Comme elle, des artistes tels que Fabe, Salif ou Alpha 5.20 ont lâché définitivement le micro.

En 2016, après la révélation de la victoire de Donald Trump à la présidentielle américaine, Maître Gims a publié sur son compte Instagram un carré noir avec cette phrase : « Je vous annonce que j'arrête officiellement la musique... Merci pour tout. » Il s'agissait en fait d'un coup de com pour communiquer sur la sortie de son album, *Ceinture noire*. Certains laissent ainsi volontairement planer le doute autour de leur retour. En 2019, Nekfeu décidait de supprimer ses comptes Twitter et Instagram, créant ainsi une vague de rumeurs sur sa fin de carrière. Depuis, il n'est pas revenu sur le devant de la scène, mais continue à être productif sur les projets des autres.

Carla Lorian

VOTRE SOIRÉE TÉLÉ

20 minutes aime Stéphane Bern qui joue presque son propre rôle dans « L'Art du crime » (France 2)



21 h 05 Téléréalité



KOH-LANTA
« Les armes secrètes ». Présenté par Denis Brogniart. En Polynésie, de nouveaux équilibres se sont progressivement mis en place sur le camp réuni. Mais voilà que les « Destins liés » viennent tout compliquer.



21 h 05 Série



L'ART DU CRIME
« Le testament de Van Gogh ». Saison 4 (1^{er} épisode). Avec Nicolas Gob. Antoine et Florence doivent élucider le meurtre d'un historien, consultant sur une émission de télé.



21 h 05 Magazine



LA BOÎTE À SECRETS
Présenté par Faustine Bollaert. Faustine Bollaert accueille Michèle Bernier, Carla Bruni et Patrick Fiori pour un moment festif et émouvant. Chaque invité a le plaisir de découvrir des surprises.



21 h 00 Football



LENS-LILLE
36^e journée de Ligue 1. En direct. Engagé dans la course au titre avec le PSG, Lyon et Monaco, le club de Lille de Christophe Galtier ne doit plus se permettre le moindre faux-pas.



20 h 55 Spectacle



LA TROUPE À PALMADE S'AMUSE AVEC...
« François Berléand ». Sur un plateau dépourvu de décor, laissant ainsi la part belle aux comédiens et au jeu, treize sketches sont interprétés.



21 h 05 Série



BULL
Saison 5 (2 épisodes). Bull et son équipe ont du mal à s'adapter aux mesures sanitaires mises en place dans les tribunaux, alors que la ville de New York est confinée en raison du coronavirus.



20 h 55 **UNE FEMME DANS L'OMBRE**
Téléfilm de Felix Karolus (2021). Avec Senta Berger. Une femme prend enfin son indépendance.



21 h 21 **M COMME MAISON**
« Destination la Nouvelle-Aquitaine ». Magazine (2021). Cap sur la région Nouvelle-Aquitaine.



21 h 05 **ENQUÊTE D'ACTION**
« Vol à l'étalage : comment les commerçants ripostent ». Magazine. Présenté par Marie-Ange Casalta.



21 h 15 **L'ARME FATALE**
« Le retour du King ». Saison 2 (9/22). Avec Damon Wayans. Riggs et Murtaugh sont confrontés aux milieux conspirationnistes.



21 h 05 **FAMILLES NOMBREUSES : LA VIE EN XXL**
Téléréalité. Vingt parents se partagent 66 enfants, de 3 mois à 25 ans : comment se débrouillent-ils ?



21 h 05 **PROFILAGE**
« Les adieux ». Saison 7 (1/10). Avec Odile Vuillemin. Chloé tente de se remettre du décès de Garrel, abattu par Rocher.

Pour tout le Nord du monde

Football Le RC Lens reçoit son voisin lillois, ce vendredi (21 h), dans un derby à huis clos mais pas sans passion, ni enjeu

Elles ont fleuri dimanche matin dans les rues du Vieux Lille. Des affiches collées au mur sur lesquelles on distingue les caricatures de trois joueurs lensois (Leca, Clauss et Kakuta) et un mot d'ordre, en parlant de leur adversaire : « Eclatez-les ». Premiers à dégaîner, les supporters lensois ont lancé le 112^e derby du Nord face au Losc, qui se déroule ce vendredi (21 h) au stade Bollaert, en chambrant.

Entre un Losc qui joue le titre et des Sang et Or en lice pour une qualification en Ligue Europa, l'enjeu n'a jamais été aussi important dans un derby du Nord. « Il y a déjà eu des derbys décisifs pour la relégation, mais jamais pour le titre si près de la fin de saison », confirme Olivier Brochard, coauteur du livre *Histoire des derbys Lens-Lille* (éd. Les lumières de Lille). Un enjeu tel qu'il galvanise aussi les joueurs. Gaël

Kakuta a ouvert le bal et n'a pas caché, jeudi, qu'il aimerait bien que le PSG soit sacré champion à la place du rival régional. Une sortie qui n'a pas plu à Burak Yilmaz, l'attaquant du Losc : « Il aurait dû garder ça pour lui. En plus, la semaine dernière, ils ont joué contre Paris et ils ont perdu. »

« Un déchirement [de ne pas être au stade], surtout quand on voit l'enjeu sportif. »

Norman Noisette, fan de Lens

Lancé sur le terrain, le derby n'aura malheureusement pas lieu en tribunes, à cause du contexte sanitaire. Histoire de participer quand même à la fête, les fans des deux camps rivalisent d'imagination pour faire oublier leur absence



Les supporters lensois ont collé de nombreuses affiches dans le Vieux Lille.

au stade. A Lille, plusieurs centaines de supporters feront, ce vendredi en voiture, une partie du trajet entre Lille et Lens en suivant le bus des joueurs depuis le domaine de Luchin, où ont fleuri des banderoles d'encouragement. « Ça permet de pousser les joueurs et de respecter les règles sanitaires en étant chacun dans sa voiture, explique Julien, administrateur de la page Facebook "Des sièges rouges pour le Grand Stade". On veut que les joueurs sentent qu'on est derrière eux. »

A Lens, jeudi après-midi, de très nombreux supporters se sont donné rendez-vous devant le centre d'entraînement de la Gaillette pour encourager

les joueurs. Et, juste avant le match, un grand rassemblement est annoncé devant l'hôtel des joueurs, pour accompagner le bus pendant les 600 m qui séparent l'hôtel du stade.

Ces actions ne feront quand même pas oublier la frustration d'une saison passée sur le canapé. « C'est un déchirement, surtout quand on voit l'enjeu sportif, regrette Norman Noisette, président de la fédération Lens United, qui réunit des groupes de supporters lensois. Si on peut les empêcher d'être quatre champions, je veux bien qu'on finisse 7^{es} sans coupe d'Europe. Ça fait une semaine que je suis en transe. »

A Lille, François Launay

Ligue 1 - 36^e journée

Vendredi : Lens-Lille

Samedi : Nantes-Bordeaux,

Lyon-Lorient

Dimanche : Saint-Etienne-Marseille,

Strasbourg-Montpellier, Nice-Brest,

Metz-Nîmes, Angers-Dijon,

Reims-Monaco, Rennes-Paris

Classement

	Pts	Diff.
1 LILLE	76	+37
2 Paris	75	+52
3 Monaco	71	+32
4 Lyon	70	+33
5 Lens	56	+7
6 Marseille	56	+7
7 Rennes	54	+11
8 Montpellier	47	-4
9 Metz	46	0
10 Nice	46	-3
11 Reims	42	-2
12 Saint-Etienne	42	-12
13 Angers	41	-19
14 Brest	40	-13
15 Bordeaux	39	-15
16 Strasbourg	38	-10
17 Lorient	38	-16
18 Nantes	34	-14
19 Nîmes	32	-29
20 Dijon	18	-42

A Tokyo, les athlètes auront leur dose

JO Alors que l'accueil des JO de Tokyo, qui se dérouleront du 23 juillet au 8 août, continue d'inquiéter la population japonaise, les laboratoires Pfizer et BioNTech ont promis, jeudi, de donner des vaccins contre le Covid-19 aux athlètes. Les deux entreprises « se coordonneront avec les comités olympiques à travers le globe » pour organiser cette distribution, ont-elles indiqué dans un communiqué.



Anna Ilina, membre de la délégation ukrainienne, se fait vacciner.

Le Comité international olympique (CIO) a cependant toujours exclu de rendre la vaccination obligatoire pour les Jeux olympiques, et même de réclamer une priorisation des sportifs, difficilement justifiable sur le plan éthique. Toutefois, le CIO encourage depuis des mois un maximum de participants à se faire vacciner. Les premières livraisons des doses devraient commencer « fin mai, où c'est possible », « en vue de s'assurer que les membres des délégations participantes reçoivent leur deuxième dose avant leur arrivée à Tokyo », précisent-elles.

« Un message puissant »

Cet été, les Jeux doivent accueillir environ 11 000 sportifs, mais nombre d'entre eux ont déjà été vaccinés via leurs programmes nationaux, « ou ont reçu la promesse de l'être », selon le CIO. L'accord avec Pfizer-BioNTech pourrait aussi concerner l'ensemble des membres des délégations. « En acceptant le vaccin, [les sportifs et membres des délégations] peuvent envoyer un message puissant, que ce n'est pas seulement leur santé personnelle qui est en jeu, mais également la solidarité et le bien-être des autres », insiste Thomas Bach, le directeur du CIO.

20 secondes

Une première athlète transgenre

aux Jeux ? L'haltérophile néo-zélandaise Laurel Hubbard, qui a disputé dans sa jeunesse des compétitions masculines, pourrait devenir la première sportive transgenre à disputer les Jeux olympiques à Tokyo. Agée de 43 ans, Laurel Hubbard est 16^e mondiale dans la catégorie des superlourdes (plus de 87 kg).



Le lutteur français Zelimkhan Khadjiev suspendu pour dopage.

Le Tribunal arbitral du sport a confirmé, jeudi, les quatre ans de suspension pour dopage du lutteur français. Zelimkhan Khadjiev, qui contestait les bases scientifiques de la liste de produits interdits par l'Agence mondiale antidopage, ne sera donc pas à Tokyo, cet été, où il avait des chances de médaille.

Un rendez-vous en terres inconnues

Cyclisme Romain Bardet va disputer le Giro vec sa nouvelle équipe DSM

Entre sa curiosité naturelle et son attachement aux personnes qui lui ont permis de grandir et se réaliser, Romain Bardet a longtemps été tiraillé. Mais, à l'été 2020, il a fini par trancher. A 29 ans (30 depuis novembre), le coureur français s'est décidé à quitter AG2R, son équipe de toujours, pour tenter l'aventure à l'étranger. Direction l'Allemagne, et la Sunweb, devenue à l'intersaison la DSM. C'est sous ces nouvelles couleurs qu'il va découvrir le Tour d'Italie, dont le départ est donné samedi.

« Romain est un coureur qui cherche à relever de nouveaux défis. »

Mikaël Cherel, ex-coéquipier

De l'autre côté des Alpes, Romain Bardet va avoir un premier aperçu de ce que peut lui apporter cette nouvelle vie. L'Auvergnat, qui passe désormais bien plus de temps loin de la maison familiale, a changé d'entraîneurs, de méthodes de travail, d'alimentation, de matériel. Il a notamment été beaucoup question de ses vélos de route et de contre-la-montre, ainsi que de sa position sur ses machines. Essais et



A partir de samedi, Romain Bardet découvrira les routes du Tour d'Italie, une épreuve où il peut s'épanouir.

études avec des logiciels dernière génération à l'appui. La DSM ne laisse rien au hasard. « C'est très différent de ce que je connaissais jusqu'alors, remarquait-il dans *L'Equipe*. Tu sens que tu fais partie d'une grande équipe. » Il ne faut y voir aucune méchanceté vis-à-vis de son ancien employeur. Simplement la satisfaction de trouver ce qu'il était venu chercher.

« C'est un choix cohérent, estime son complice Mikaël Cherel. Il a toujours été avide de nouvelles approches. C'est un

coureur qui cherche perpétuellement à s'accomplir et à relever de nouveaux défis. Il aurait été frustré de finir sa carrière chez AG2R sans avoir connu ce qui se passe à côté. » Ce besoin d'autre chose était dans l'air depuis quelque temps. Deuxième du Tour de France en 2016, troisième l'année suivante, il semblait ces deux-trois dernières saisons engoncé dans ce rôle obsessionnel de leader sur la Grande Boucle dont il ne voulait plus vraiment. Ou plutôt, qui lui imposait trop de contraintes.

Le retrouver au départ de ce Giro, dans un rôle important, tout en laissant la lumière à l'Australien Jai Hindley, 2^e de la dernière édition, va dans ce sens. « Romain est un coureur d'instinct, explique Cherel. Il a passé beaucoup de temps à compter les secondes. Et il a pu perdre ce côté spontané, porté sur l'attaque. Le Giro est une course spectaculaire, beaucoup moins bridée que le Tour. Cela laisse plus de place aux aléas, à beaucoup d'instinct. » Tout ce qui convient à Bardet. **Nicolas Camus**

L'ancien gardien de but Christophe Revault est décédé

Football Ancien goal de Toulouse, Rennes, Le Havre ou le Paris Saint-Germain, dans les années 1990-2000, Christophe Revault est décédé jeudi soir, à l'âge de 49 ans. Selon le *Courrier Cauchois*, qui a révélé l'information, Christophe Revault a été retrouvé sans vie à son domicile. Retraité des terrains depuis 2010, Christophe Revault, qui avait fini sa carrière dans son club formateur du Havre, était resté dans l'organigramme du club normand, occupant plusieurs postes, comme ceux de directeur sportif ou entraîneur intérimaire. Dernièrement, il occupait un poste de recruteur, toujours au Havre. « Nous perdons l'un des nôtres, une personnalité très attachante et un amoureux inconditionnel du HAC comme du Havre », a indiqué le président du club, Vincent Volpe.



Revault avec Toulouse en 2004.

20 secondes

Quatrième finale de l'année pour Ashleigh Barty. Après Melbourne, Miami et Stuttgart, la tennismoman australienne s'est qualifiée pour la finale du tournoi de Madrid, jeudi, en battant la surprise espagnole, Paola Badosa. La n°1 mondiale a remporté toutes les finales auxquelles elle a participé en 2021.



Rafael Nadal se qualifie pour les quarts à Madrid. Depuis sa défaite en quarts de finale à Monte-Carlo, le 16 avril, Nadal est sur une série de sept victoires consécutives. Jeudi, l'Espagnol s'est qualifié

tranquillement pour les quarts de finale du tournoi de Madrid, en battant l'Australien Alexei Popyrin en deux sets (6-3, 6-3).

Trois matchs en Australie pour le XV de France. La Fédération française de rugby a officialisé, jeudi, les dates de la tournée estivale du XV de France en Australie. Les Bleus joueront face aux Wallabies les 7, 13 et 17 juillet.

La présence du public autorisée au rallye du Portugal. Le public pourra assister au rallye du Portugal, du 19 au 23 mai, en dépit de la pandémie. Les autorités ont validé le protocole sanitaire de la compétition et ont reconnu que l'événement serait « inévitablement suivi par un nombre significatif de fans ».

EN MAI, PARS OÙ IL TE PLAÎT!

MODIFIEZ VOTRE VOL SANS FRAIS JUSQU'À
2 H AVANT LE DÉPART

La France

à moins de

35€
aller simple
par personne*

easyJet

* Prix TTC aller simple par personne. Frais supplémentaires pour bagages. 4203 sièges disponibles à ce prix au 30/04/2021, pour des vols en France entre le 01/05/2021 et le 30/06/2021 inclus et selon disponibilités. Conditions sur easyJet.com